

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS

Le Théâtre Le Clou est inscrit au [Répertoire culture-éducation](#), les activités du *Scriptarium* sont donc admissibles aux mesures de financement ministérielles détaillées ci-dessous.

Pour les autres activités, si vous avez réservé auprès d'une salle de spectacle, merci de vous tourner vers la salle de spectacle pour toutes questions concernant l'organisation de votre activité.

→ **Sorties scolaires en milieu culturel (mesure 15186 pour les écoles publiques, mesure 30210 pour les écoles privées)**

- couvre le coût des billets, du transport et des ateliers de médiation culturelle pour deux sorties scolaires par année.

→ **Programme La culture à l'école (pour les écoles publiques et privées)**

- couvre le coût des ateliers en classe offerts dans votre école.

→ **Une école accessible et inspirante (mesure 15230, pour les écoles publiques)**

- couvre le coût des ateliers en classe offerts dans votre école.

Des questions?

Consultez la direction de votre établissement et/ou votre répondant culture-éducation pour connaître les dates limites de dépôts et accéder aux formulaires. Si vous ne connaissez pas le nom du répondant culture-éducation, vous pouvez contacter la Direction de la formation générale des jeunes du MEES au 418 644-5240, poste 2516 (écoles publiques), au 418 646-3939 (écoles privées) ou au politique-culturelle@education.gouv.qc.ca.